



LA CGT CHEMINOTS SIGNERA L'ACCORD CPA

Réunie ce 11 avril en Commission Exécutive Fédérale, la Fédération CGT des Cheminots a décidé, à l'unanimité, d'apposer sa signature, avec lettre de réserve, sur l'accord CPA issu de la table ronde du 10 avril.

La Fédération CGT des Cheminots porte depuis plusieurs mois, et seule, des propositions concrètes sur la fin de carrière.

Cela a permis de rouvrir des négociations qui n'étaient pas prévues par la direction.

C'est le rapport de forces construit quotidiennement, localement, avec ses syndicats de proximité, et dans la durée, qui permet aujourd'hui des avancées.

Dans les faits, les négociations du 10 avril, **améliorent TOUS les dispositifs existants**, tant dans la durée que sur les critères de rémunération.

Dans les faits, ces négociations **apportent des droits nouveaux POUR TOUS**.

Ces avancées, qui constituent une première marche vers d'autres victoires, sont à mesurer et à apprécier dans un contexte global largement hostile aux idées progressistes que la CGT porte, dans et en dehors de l'entreprise.

La CGT des Cheminots est fière de porter des revendications offensives pour TOUS et préférera toujours le rassemblement à la division !

